

**Par SDE**

Le 17 septembre 2025

Me Carolina Rinfret, secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Me Simon Turmel**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

800, boulevard de Maisonneuve Est  
11<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 3563  
Télé. : 514 289-2007  
Courriel : turmel.simon@hydroquebec.com

**OBJET : Demande d'approbation des critères d'évaluation des soumissions de l'appel d'offres pour un bloc de 300 MW d'approvisionnements en énergie solaire photovoltaïque (A/O 2025-01)**  
**Votre dossier : R-4298-2025**  
**Notre dossier : LTG08074 ST**

---

Chère consœur,

La présente fait suite à la correspondance de l'AQPER du 17 septembre 2025 (C-AQPER-0010) et au dépôt d'une version amendée de sa preuve. Pour les motifs exposés ci-après, le Distributeur s'oppose à un tel dépôt.

Dans un premier temps, le Distributeur rappelle que la date pour le dépôt des mémoires a été fixée au 21 août 2025 par la Régie de l'énergie dans sa décision D-2025-070 du 4 juillet 2025. Il ne s'agit pas ici d'un dépassement de quelques heures, voire de quelques jours, mais plutôt de près d'un mois, du délai fixé par la Régie pour le dépôt des mémoires.

Quant au motif allégué au soutien d'un tel dépôt tardif, soit la publication sur le site internet de l'appel d'offres, le 15 août 2025, de la réponse à la question no 16, celui-ci ne peut être retenu. En effet, ce processus de questions/réponses sur l'appel d'offres et un processus distinct de la présente demande, qui vise une autre finalité.

Finalement, le Distributeur souligne que le contrat-type n'est pas soumis à l'autorisation de la Régie. Or, cette section du mémoire recommande d'amender le contrat-type et plus particulièrement son article 4.2.2. Ledit article est étranger aux critères d'évaluation des soumissions de l'appel d'offres et dépasse clairement le cadre du présent dossier.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Simon Turmel*

**SIMON TURMEL**, avocat  
ST/gm